Trois sénateurs élus pour le Loiret

L'élection au Sénat du président du conseil départemental, Hugues Saury, devrait permettre au maire d'Ascoux de prendre la tête du Département.

● On prend – presque – les mêmes et on recommence (pour six ans) : Jean-Pierre Sueur (sortant PS, 561 voix), Hugues Saury (Divers droite, 409 voix) et Jean-Noël Cardoux (sortant LR, 354 voix) ont été élus, dimanche 24 septembre, à la Chambre haute, sans réelle surprise.

Les cinq autres candidats -Dominique Tripet, PCF (97 voix), Aline Mériau, LREM (94 voix), Benoît Lonceint, majorité présidentielle (60 voix), Charles de Gevigney, Front national (37 voix) et Philippe Le Dem, indépendant (13 voix) - mordent largement la poussière. Celui d'Aline Mériau, confrontée en sus au dissident Benoît Lonceint, est conforme à l'échec encaissé par les candidats de La République en marche qui ne comptera que 24 élus au Sénat (contre 29 auparavant). « La dissidence a joué. Et nous avons manqué de temps pour la



Les trois sénateurs du Loiret élus dimanche 24 septembre : Jean-Noël Cardoux (LR), Jean-Pierre Sueur (PS) et Hugues Saury (Divers droite). (PHOTO : LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE)

campagne électorale, il fallait du temps pour faire de la pédagogie autour des baisses de dotation, taxe d'habitation et contrats aidés », a reconnu la présidente de la Fédération française du bâtiment du Loiret le soir même de sa défaite.

Si ces sénatoriales ne chamboulent pas l'échiquier politique du Loiret, largement dominé par la Droite et depuis peu par les élus de La République en marche, elles bousculent cependant la gouvernance du département. Son président, Hugues Saury, une fois installé au Palais du Luxembourg, ne pourra plus cumuler deux mandats, il faudra lui trouver un successeur au conseil départemental. Parmi les deux vice-présidents qui pouvaient y prétendre, Frédéric Néraud, en charge de l'économie, du patrimoine et de la culture, et Marc Gaudet, 1er vice-président chargé des bâtiments, routes et transports. Mais il semble que ce ne soit pas dans les projets du conseiller départemental de Courtenay. Même s'il ne confirme pas officiellement sa candidature - ce qui ne trompe personne -, Marc Gaudet a donc la voie libre. Dans un premier temps, jusqu'à l'installation d'Hugues Saury dans son siège de sénateur, lundi 2 octobre, son 1er vice-président assurera l'intérim. L'élection du nouveau président du conseil départemental ne sera actée qu'en novembre.

PHILIPPE DE LA GRANGE